



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111247

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/07/2024 16H14 C:005360 I:40197
V/REF : 951086
V/Email reçu le Mercredi 10/07/2024 à 16H14

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

IMMEUBLE : PAUL BERT -1945
15 BIS RUE PAUL BERT
69150 DECINES CHARPIEU

Vaulx en Velin, le 26 Novembre 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N15 BERT-LOGEMENT DE MME RODRIGUEZ-LOCATAIRE-TEL:*0641396602*

MOTIF : INTERVENIR POUR :
-REGLAGE DE PORTE COULISSANTE DE PLACARD DU HALL
-REPLACEMENT D'UNE MANIVELLE SEJOUR ET CHAMBRE
-DEPOSE ET EVACUATION DE L'AMENAGEMENT A L'INTERIEUR DE PLACARD DANS LE HALL
-REPLACEMENT PORTES COULISSANTES DE LA CHAMBRE
-FOURNITURE ET POSE DU CADRE DE PORTE FENETRE
-REPLACEMENT D'UN SEUIL SUISSE DEVANT LA PORTE PALIERE

Donneur d'ordre : Mme J. DEFDAF

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 15/07 A 11H00 :
RECUPERATION DES CLES EN AGENCE
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT VACANT AU 1ER ETAGE
DEPOSE DES ETAGERES DANS LE PLACARD DE L'ENTREE
REPLACEMENT DES MANIVELLES DES VOIETS ROULANTS DE LA CHAMBRE ET DU SEJOUR
MISE EN JEU DU VOLET ROULANT DE LA CHAMBRE CAR CELUI-CI ACCROCHAIT LEGEREMENT

ABSENCE DE PLACARD COULISSANT DANS LA CHAMBRE

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME RODRIGUEZ
PRISE DE COTES POUR REPLACEMENT PORTE COULISSANTE CHAMBRE

REGLAGE ET AJUSTEMENT PORTE DE PLACARD COULISSANTE HALL D'ENTREE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

REGLAGE ET AJUSTEMENT PORTE FENETRE SALON
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

REPLACEMENT SEUIL PORTE PALIERE

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTROLE DE BONNE FIXATION
REPLI DU CHANTIER

LE 25/11 A 13H15 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME RODRIGUEZ
POSE PORTE DE PLACARD COULISSANTE
REGLAGE ET AJUSTEMENT DES PORTES
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 26/11/24 a 11H24 Mme J. DEFDAF
MP LCOMPTER Email envoyé le 19/07/24 a 09H27 Mme J. DEFDAF
PREVOIR LA POSE D'UN PLACARD COULISSANT DANS LA CHAMBRE AINSI QUE LE
REMPLACEMENT DU RAIL BAS ET ROULETTES DU PLACARD DE L'ENTREE
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,62		55,62
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	50,56		50,56
2,00	MS00068-Rempl.d'1 manivelle	2	70,79		141,58
1,00	MS00075-Entretien, réglage, graissage	2	65,73		65,73
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	11	50,57		50,57
1,00	MS00024-Rempl.d'un seuil Suisse	11	60,67		60,67
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	11	50,57		50,57
1,00	MS00010-Rempl.portes placard coul.yc suj	15	303,39		303,39
TOTAL H.T.					778,69
T.V.A. a 10,00%					77,86
TOTAL T.T.C.En EURO					856,55

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2024



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111247

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 951086 du 10/07/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

Lieu d'intervention

15 RUE PAUL BERT

69150 DECINES CHARPIEU

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

01945-00001-00001-00014 H / Type 2 C / 01 PLA1

Etage : 01

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 25/07/2024

Observations

CLE DISPO EN AGENCE

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	55,62	55,62	5,56	61,18
MS00023 Règlage de porte coulissante de placard refixation,ajustage des rails de coulisse et réglage, graissage des pièces enmouvement, y compris toutes sujétions	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
MS00068 Remplacement d'une manivelle, y compris toutes sujétions SEJOUR + CHAMBRE	2,00	70,79	141,58	14,16	155,74
MS00005 AMENAGEMENT INTERIEUR PLACARD HALL DEPOSE ET EVACUATION DE L'AMENAGEMENT A L'INTERIEUR DE PLACARD DANS LE HALL	1,00				
				Total H.T.	247,77
				Total TVA	24,78
				Total TTC	272,55

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



Bon de Commande

N° : 951086 du 10/07/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par DEFDAF Jasmine le 10/07/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **15 RUE PAUL BERT 69150 DECINES CHARPIEU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **10/07/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 951086